



## OBJECTIFS

Obtenir une carte professionnelle initiale ou une extension de carte professionnelle cynophile.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public titulaire des prérequis :

- Être majeur
- Age du chien ayant 12 mois révolu à l'issu de la formation
- Chien inscrit au LOF ou chien dont le phénotype doit correspondre à une des races de chiens habilités au mordant défini par la Société Centrale Canine
- Test d'entrée binôme maître-chien/chien validé
- Test d'entrée français et maths
- Entretien de motivation
- Avoir un SST valide

Documents communs :

- Carte nationale d'identité en cours de validité
- Papier du chien valide (ICAD, vaccins, LOF et toux du chenil)

CAS N°1 : Stagiaire ayant déjà une carte professionnelle ADS

- Être titulaire de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS du stagiaire (fin de validité supérieur à 24 mois sinon Mac APS à réaliser)

CAS N°2 : Stagiaire n'ayant pas de carte professionnelle d'ADS

- Avoir une autorisation préalable du CNAPS valide

## MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET

Un terrain adapté répondant aux critères du CNAPS.

Des moyens techniques pour les mises en situation

Un environnement adapté pour les mises en situation pratique

## SUIVI ET EVALUATION DES RESULTATS

Evaluation finale de 7 heures : épreuves écrites et pratiques avec le chien

Délivrance d'un diplôme permettant la délivrance de la carte professionnelle auprès du CNAPS



Cas 1 : 315 heures (cas1)

Cas 2 : 189 heures (Examen de 7h) +315  
(examen de 7h)



: 6 à 12 personnes



: Nous contacter



: Calendrier sur le site

[www.coganconsulting.com](http://www.coganconsulting.com)

Responsable pédagogique : BOUMENDIL Erika

## FORMATION INITIALE AGENT DE SECURITE CYNOPHILE

315 heures

*Si carte professionnelle d'agent de sécurité valide*

**MCSP : Titre enregistré au Niveau 3 du RCNP 36917code NSF 344**

**Arrêté du 09 avril 2018 publié au JO du 17 avril 2018**



## PROGRAMME

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

#### THEORIE

*1-Législation, généralités, communication, relations humaines : 35 heures*

*2-Domaine général cynophile : connaissance du chien, connaissances législatives sur l'utilisation du chien : 35 heures*

#### PRATIQUE

*1-Obéissance et sociabilité du chien : 54 heures*

*2-Maîtrise du chien dans le cas de la légitime défense : 92 heures*

*3-Mises en situations détection avec le chien : 99 heures*

**CAS 2 : Voir le programme de formation Titre A2SP : Afin d'obtenir la carte professionnelle d'agent de sécurité et réalisation de la formation initiale cyno**  
**Autorisation CNAPS : FOR-059-2028-06-30-20230585031**

**En partenariat avec IESC Formation :le certificateur**  
**Autorisation CNAPS N° FOR-057-2027-02-04-20220582099**